

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-152 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2022, le lundi 3 octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.
Date de convocation : mardi 27 septembre 2022 - Secrétaire de séance : André MOINGEON
Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 61 - Nombre de pouvoirs : 16 - Nombre de votants : 77

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Marie-Noëlle TAUTY, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Frank PLANET, Jean-Luc RAMEL (jusqu'à la délibération n°2022-157), Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Daniel ROUSSET (jusqu'à la délibération n°2022-158), Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pierre BOILEAU, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET (jusqu'à la délibération n°2022-142), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Maud CASELLA, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Patricia GRIMAL), Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Joël BRUNET (à Jean-Marc RIGAUD), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Roland VEILLARD (à Denis JACQUEMIN), Alexandre NANCHI (à Stéphanie JULLIEN), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Elisabeth LAROCHE (à Marie-José SEMET), Frédéric TOSEL (à Régine GIROUD), Frédéric BARDOT (à Lionel MANOS), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Gaël ALLAIN (à Ludovic PUIGMAL), Françoise GIRAUDET (à Liliane FALCON), Eric BEAUFORT (à Patrick MILLET), Bernard GUERS (à Roselyne BURON).

Etaient excusés et suppléés : Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET), Pascal PAIN (par Pierre BOILEAU).

Etaient excusés : Jean PEYSSON, Jean MARCELLI, Daniel BEGUET.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Dominique DELOFFRE.

Objet : Avenant à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et convention « Petites villes de Demain » Lagnieu et Meximieux

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 septembre 2022 ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle que les villes de Meximieux et de Lagnieu se sont engagées dans la démarche des « Petites Villes de Demain ».

La première période d'état des lieux et de réflexion s'achève, avec la signature d'une convention-cadre entre l'Etat, la communauté de communes et les deux communes concernées. Le conseil départemental de l'Ain, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et la Banque des Territoires sont également partenaires.

Les orientations stratégiques sont les mêmes pour les deux villes :

Axe 1 : Conforter la qualité de vie en valorisant le patrimoine bâti et naturel

Axe 2 : Renforcer le poids du centre-ville dans l'armature urbaine

Axe 3 : Agir sur l'économie et le tourisme pour stimuler l'attractivité du centre-ville

Axe 4 : Faciliter l'accès au centre en apaisant la circulation et en diversifiant les mobilités.

Ces orientations se déclinent ensuite en 45 actions, la plupart sous maîtrise d'ouvrage des communes, et 4 sous maîtrise d'ouvrage CCPA : l'OPAH, la liaison pédestre entre la gare TER Meximieux-Pérouges et la cité médiévale, le schéma cyclable intercommunal et l'étude en cours sur le Transport à la Demande.

.../...

Il sera demandé au conseil communautaire de bien vouloir autoriser le président à signer cette première convention-cadre Petites Villes de Demain.

Par ailleurs, ce nouveau dispositif entraîne la signature d'une nouvelle convention cadre pluriannuelle d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Un article est ajouté pour les villes de Meximieux et Lagnieu. Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le président à signer cette nouvelle convention cadre pluriannuelle.

Les deux projets de conventions sont annexés au présent rapport.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE le président à signer la convention cadre Petites Villes de Demain.
- AUTORISE le président à signer la nouvelle convention cadre pluriannuelle d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Acte rendu exécutoire après :
Dépôt en Préfecture, le 6 octobre 2022
et publication le 7 octobre 2022*

Le Président, Jean-Louis GUYADER
Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

